





ques qu'ils ont introduite, n'était pas pour exaspérer le bon sens français ? C'est contre cela qu'on se met en garde. C'est contre cet envahissement de doctrines effarantes sinon désolantes. On allègue les institutions laïques ! Mais les malheureuses sont plus vouées au Sacré-Cœur que les Dominicaines, dont le drapeau est à lui seul une enseigne. La pension laïque qui n'impose pas à ses élèves d'interminables stations dans les églises est mise en quarantaine par l'évêché. On accomplit moins d'exercices pieux aux Dominicaines que dans telle pension laïque que je pourrais citer.

La très solide, très raisonnée, très légitime opposition menée contre la création d'un lycée de filles n'a pas triomphé. Du moins a-t-elle montré que la population ne désirait pas le cadeau dont on la dote. A ceux qui ont assumé, — intrépidement, ouvertement, oui certes — la responsabilité de la mesure, incombe une nouvelle tâche et non la moins lourde. Gagner l'opinion, procéder avec prudence, ne pas encombrer l'institution de boursières sans moyens qui iraient en suite grossir le bataillon des déclassées ; surtout agir avec une extrême économie.

..... Les critiques ne seront pas épargnées aux promoteurs du lycée de filles. Que par leur habileté et leur patience, ils sachent se faire pardonner leur fragile victoire. — L. G.

(1) C'était le chiffre en 1893. Fin 1896, il existait 37 lycées et 26 collèges, avec un total de 10,933 élèves.

*Le brin de l'Est à Dieppe*

**"L'Est Républicain" d'autrefois**  
**ERREURS ET BLASPHEMES**

Enfin l'Est républicain a fait connaître son opinion sur la question du lycée de filles, et nous constaterions avec plaisir qu'il est de notre avis, s'il n'avait eu la mauvaise inspiration de reproduire un article vieux de quatre ans, où l'Est républicain d'autrefois joignait l'erreur au blasphème.

Notre confrère de 1897 compte parmi ses lecteurs et ses inspirateurs des chrétiens convaincus, des libéraux qui veulent éviter les froissements. Du moins, nous le croyons. Que penseront-ils de l'exhumation de rengaines anti-catholiques, datant de 1893, soit, mais qui, réimprimées aujourd'hui, dénotent de la part de la rédaction ou bien de l'inconscience, ou bien un changement d'attitude.

Il ne s'agit plus en ce moment du lycée de filles, il ne s'agit plus de préférer l'enseignement laïc à l'éducation religieuse. Il s'agit de savoir si un journal, qui passe pour modéré, est dans son rôle, en traitant de « niaiseries pratiques, de momeries » des dogmes catholiques.

Dire qu'avant 1870, l'infailibilité du Pape en matière de foi était considérée comme une erreur, et qu'elle est devenue depuis une vérité, c'est aller contre le sentiment unanime

de l'Eglise catholique, c'est lui faire injure. Avant 1870 on pouvait librement croire ou ne pas croire à l'infailibilité ; depuis 1870 la croyance à cette antique tradition est une vérité de foi, voilà tout.

Dire que les sanctuaires de Lourdes et de la Salette ont introduit la mode des hallucinations mystiques, et que ces pratiques exaspèrent le bon sens français ; c'est aller contre l'évidence, et nier sans examen ce surnaturel de Lourdes dont les journaux boulevardiers eux-mêmes ont dû connaître la réalité, c'est dépasser Zola.

Insulter le Sacré-Cœur, c'est blasphémer Jésus-Christ.

Nous attendons une réponse de l'Est Républicain de 1897, qui soit une rétractation de ses doctrines de 1893.

Si non, il sera avéré pour tous, que ce journal est un mauvais journal, l'un de ceux qu'un catholique doit repousser s'il ne veut pas renier sa Foi.

M. J.

**Un nouveau journal**

Un nouveau journal vient de paraître à Nancy : Le Lycée de filles, ORGANE DU BON SENS NANCÉIEN, voilà quels sont ses titres et sous-titres. On a commencé à le distribuer mercredi dans les rues de Nancy. Ce « numéro unique » d'une « édition unique » est intéressant à lire. Bonne chance à notre confrère !

Son « bulletin » très court, mais substantiel, conclut à la nécessité d'un referendum :

« Une municipalité, dit-il, n'est rien, si elle n'est le fidèle interprète de la volonté du conseil municipal. Un conseil municipal n'est rien, s'il n'est le fidèle interprète des volontés du corps électoral municipal, représentant la ville. Lorsqu'une question n'a pas été posée aux élections municipales, qu'elle a été soigneusement écartée du programme de la liste de candidats qui a triomphé, il n'est pas honnête de considérer cette question comme ayant été résolue par le corps électoral. Si cette question est importante et engage fortement les finances municipales, si elle soulève les objections les plus graves de la part d'un grand nombre d'électeurs municipaux, le devoir strict d'une municipalité vraiment libérale et parlementaire est de ne pas faire résoudre cette question par une majorité de hasard, recrutée par des procédés douteux, mais de soumettre la question au corps électoral, au moyen d'un referendum.

« Toute autre pratique est un escamotage indigne d'une municipalité qui se prétend républicaine et démocratique. » — ROYER COLLARD.

Sont ensuite reproduites, à côté de divers entrefilet humoristiques, les lettres de J. Voiclaire que nous avons publiées, le compte-rendu de la fameuse séance du Conseil municipal du 22 avril 1893, séance dans laquelle MM. Gaudchaux-Picard et Gutton combattirent avec beaucoup d'énergie, — mais sans succès, — la création d'un lycée de filles.

Puis viennent dialogues, chansons, jeux d'esprit, réclames, sport, annonces de théâtres, bulletin financier même, le tout spirituellement enlevé. Le rez-de-chaussée de la 1<sup>re</sup> page est occupé par un extrait des Femmes savantes, de Molière.

Numéro unique

Je vis de bonne

**BULL**

Une municipalité n'est le fidèle interprète du Conseil municipal municipal n'est fidèle interprète corps électoral tant la Ville. L'on n'a pas été posée nicipales, qu'elle ment écartée du liste de candidat il n'est pas honn

Le système de vendre TOUT de confiance est

**MAGASTI**

MAISON

**NANCY**

Rue du Fg Saint-Jean, 4, 6, 8, 10

Rue Mazagran, 8, 13, 15

Rue Victor Poirel, 12

**NANCY**

Porte Saint-Nicolas

**PONT-A-MOUSSON**

Meurthe-et-Moselle

**TOUL**

Meurthe-et-Moselle

Maison de Commission à

**AGRANVILLE**

A L'OC

**SAINTE**

Grande





Le système de vendre TOUT A PETIT BÉNÉFICE et entièrement de confiance est absolu à la MAISON des

# MAGASINS RÉUNIS

MAISONS DE VENTE

**NANCY**

Rue du Fg Saint-Jean, 4, 6, 8, 10  
Rue Mazagran, 8, 13, 15  
Rue Victor Poirel, 12

**NANCY**

Porte Saint-Nicolas  
**PONT-A-MOUSSON**

Meurthe-et-Moselle  
**TOUL**

Meurthe-et-Moselle

**LUNÉVILLE**

Meurthe-et-Moselle  
**LONGWY-HAUT**

Meurthe-et-Moselle  
**VAUCOULEURS**

Meuse

**TROYES**

Rue de la République  
Rue Claude Huez  
Place du Marché Central

**NEUFCHATEAU**

Vosges

**CHARMES**

Vosges

**CHARLEVILLE**

Ardennes

Maison de Commission à Paris, 64 et 66, rue de Turenne.

## AGRANDISSEMENTS

A L'OCCASION DE LA

# SAINT-NICOLAS

Grande Mise en vente de

# JOUETS

La Maison des MAGASINS RÉUNIS a l'honneur de prévenir sa nombreuse Clientèle qu'elle met actuellement en vente un assortiment considérable de toutes les dernières créations en **JOUETS** et à des prix défiant toute concurrence.

En raison de ses grands achats et de la grande vente qu'elle a de ces articles pendant toute l'année, on n'y trouvera que des **JOUETS** nouveaux et de première fraîcheur.

**ENTRÉE LIBRE**

En bas de la 3<sup>e</sup> page et en gros caractères se trouve cet avis :

« Les ouvriers de Nancy ne mangeront pas, lorsqu'ils boiront un litre de vin 0 fr. 10 d'octroi, de trinquier à la santé de ces demoiselles du lycée de filles, si une partie de leurs deux sous d'octroi devant être employée à parfaire l'éducation des filles de la bourgeoisie. »  
« Cette considération est particulièrement recommandée aux conseillers municipaux, ouvriers et élus en cette qualité. »

### LE LYCÉE DE FILLES

L'Est républicain vient de publier un article dans lequel, pour qui sait lire entre les lignes, il se déclare implicitement en faveur du lycée de filles. En voici le début :

Le budget municipal — et subséquemment la création d'un lycée de filles à Nancy — figure à l'ordre du jour du conseil pour le 3 décembre. Avant que la question ne soit tranchée de façon définitive, nous devons en dire un mot — que nous aurions dit plus tôt, si nous attachions à cette création l'importance que ses partisans comme ses adversaires lui donnent.

La nécessité d'un lycée de filles à Nancy ne nous paraît pas démontrée : voilà tout.

Il y a une erreur en ce qui concerne la date. C'est le 6 décembre et non le 3, que la question doit venir devant le conseil municipal. Ce que tout le monde remarquera c'est tout d'abord l'impartialité absolue affichée par notre confrère ; mais il déclare qu'au fond ce qui ne lui paraît pas démontré c'est la nécessité d'un lycée de filles à Nancy.

Qui le contredirait sur ce point ? qu'y a-t-il en réalité d'absolument nécessaire dans une ville ? On supprimerait la Faculté y compris l'Institut chimique, l'Institut sérothérapique, voire même le lycée de garçons que le soleil n'en continuerait pas moins à luire et l'eau à couler dans la Meurthe. C'est donc visible que notre confrère de la rue Saint-Dizier répond par une raillerie aux adversaires de la proposition votée le 22 avril 1893 par le conseil municipal. Pour mieux l'accrocher, il ajoute :

Mais nous ne saurions croire, avec les destructeurs de l'École, que cette fondation constituerait un dangereux gaspillage.

Voilà qui est d'autant plus clair que pendant longtemps les opposants n'ont choisi d'autre terrain que celui des finances municipales. Notre confrère, on le voit, leur répond en termes absolument nets. Poursuivons notre citation :

Les partisans de notre lycée exagèrent quand ils affirment que leurs adversaires pactisent avec les cléricaux. En 1893, lors de la première proposition, le plus ardent ennemi de l'institution fut l'ancien rédacteur en chef du Progrès de l'Est, M. Pierson, qui devait mourir l'année suivante et se faire enterrer civilement. Et parmi les 14 conseillers qui, à la séance du 22 avril 1893, votèrent contre, on trouverait un ancien vénérable (président) de la loge maçonnique.

On voit combien les opinions sont divisées.

Nos lecteurs savent que les partisans du lycée n'ont jamais accusés leurs adversaires de pactiser avec les cléricaux. Pour notre part, du moins, nous nous sommes bornés à déclarer que, si les républicains sont divisés sur la question du lycée de filles, tous les cléricaux et monarchistes lui sont hostiles. Nous avons ajouté, au lendemain d'une affiche suggestive, que maintenant on pouvait juger d'où partaient les coups, dirigés non plus seulement contre le lycée de filles, mais contre l'enseignement laïque en général. Si l'on se rendait un compte exact des dessous, ce n'est pas à la majorité, c'est à l'unanimité que le lycée de filles serait voté par notre conseil municipal, entièrement républicain.

L'Est républicain rappelle qu'un des plus ardents ennemis du lycée de filles fut M. Pierson, ancien rédacteur en chef du Progrès de l'Est. Une ambiguïté involontaire s'est glissée dans le texte de notre confrère. M. Pierson était, en effet, déjà ancien rédacteur en chef lorsqu'il ouvrit une campagne, qui ne rencontra aucun écho dans nos colonnes. Nous ne croyons pas exagérer en ajoutant qu'il ne mourut pas avant d'avoir exprimé à des amis politiques des regrets de cette campagne.

Quant au vote d'un ancien vénérable de la Loge maçonnique, il prouve simplement que cet honorable conseiller ne s'était placé que sur le terrain financier et avait eu uniquement à cœur de sauvegarder les deniers de la Ville ; du reste, la fameuse affiche n'était pas encore alors venue éclairer les esprits.

Il convient d'ajouter que notre « on frère » a parfaitement compris la valeur d'un grand argument exposés par les partisans du lycée.

Nous admettons fort bien le raisonnement universitaire qui demande pour Nancy, chef-lieu académique, une maison d'enseignement secondaire de jeunes filles, comme il en existe déjà dans tous les centres de quelque importance.

Nous ne saurions mieux dire. Qu'il nous suffise d'ajouter que Nancy est la seule ville universitaire qui ne possède pas d'enseignement secondaire de jeunes filles. Notre confrère ne figure pas plus que nous, et c'est ce qui rend plus piquante la note qu'il décoche en tapinois aux adversaires du lycée ; il la complète dans le paragraphe suivant :

Mais nous comprenons fort bien aussi la frousse de beaucoup de personnes pour qui, instruction étant au peu synonyme d'émancipation, craignent l'émancipation des filles. D'autant que en mot de lycéiste choisi, évoque l'image d'une jeunesse bruyante, aux « évalonnées ».

Tels sont les motifs de notre réserve.

En bon français, les gens qui se déclarent hostiles au lycée le sont pour une raison de mots, parce que le mot lycée, les effraie ; ils jugent un lycée de filles d'une telle pièce du boulevard comme d'autres jugeraient l'éducation congréganiste d'après les sous-journaux au comble. L'Est républicain a été heureusement inspiré en montrant tout le ridicule d'une pareille appréciation.

Pour bien préciser sa pensée, notre confrère écrit :

M. le maire de Nancy a estimé que, le vote de principe ayant été acquis en 1893, quoiqu'il y eût une très faible majorité, on ne pouvait différer plus longtemps de poser au conseil municipal la question de l'emploi des fonds.

C'est également l'avis de plusieurs de nos concitoyens, des plus qualifiés en matière publique.

Nous sommes heureux de partager l'avis de nos concitoyens les plus qualifiés en matière publique, comme le constate l'Est républicain, et celui de M. le maire, qui a estimé qu'on ne pouvait différer plus longtemps la question de l'emploi des fonds.

Tous les fonds réservés, en effet, ont été depuis lors votés en faveur des dépenses publiques pour lesquelles ils étaient destinés. Il est très bizarre qu'une seule exception ait été faite au détriment du lycée. C'est alors que les adversaires de la République auraient été tentés à prétendre que celle-ci avait reculé devant eux. L'Est républicain s'en rend bien compte :

Sans partager cet avis, dit-il, l'Est républicain ne le discute pas, par défiance pour des amis éminents, dont les services rendus au parti républicain et à la ville ne se comptent plus.

Voilà qui est clair. Ceux qui veulent le lycée sont les amis éminents dont les services rendus au parti républicain et à la ville ne se comptent plus. Quels sont les autres ? Demandez-le à la Croix, à l'Espérance, au Journal de la Meurthe, à l'Impartial. Ainsi ne pourrions-nous mieux conclure qu'en nous écriant avec l'Est républicain :

LA PETIT BÉNÉFICE et entièrement  
absolu à la MAISON des

# VS RÉUNIS

IS DE VENTE

TROYES

Rue de la République

Rue Claude Huez

Place du Marché Central

LUNÉVILLE

Meurthe-et-Moselle

ONGWY-HAUT

Meurthe-et-Moselle

AUCOULEURS

Meuse

NEUFCHATEAU

Vosges

CHARMES

Vosges

CHARLEVILLE

Ardennes

Paris, 64 et 66, rue de Turenne.

## DISSEMENTS

CASION DE LA

# NICOLAS

Mise en vente de

En bas de la 3<sup>e</sup> page et en gros caractères se trouve cet avis :

« Les ouvriers de Nancy ne manqueront pas, lorsqu'ils boiront un litre de vin (0 fr. 10 d'octroi), de trinquer à la santé de ces demoiselles du lycée de filles, « une partie de leurs deux sous d'octroi devant être employée à parfaire l'éducation des filles de la bourgeoisie. » Cette considération est particulièrement recommandée aux conseillers municipaux, ouvriers et élus en cette qualité. »

### LE LYCÉE DE FILLES

L'Est républicain vient de publier un article dans lequel, pour qui sait lire entre les lignes, il se déclare implicitement en faveur du lycée de filles. En voici le début :

Le budget municipal — et subséquemment la création d'un lycée de filles à Nancy — figure à l'ordre du jour du conseil pour le 3 décembre. Avant que la question ne soit tranchée de façon définitive, nous devons en dire un mot — que nous aurions dit plus tôt, si nous attachions à cette création l'intérêt que ses partisans comme ses adversaires lui donnent.

La nécessité d'un lycée de filles à Nancy ne nous paraît pas démontrée : voilà tout.

Il y a une erreur en ce qui concerne la date. C'est le 6 décembre et non le 3, que la question doit venir devant le conseil municipal. Ce que tout le monde remarquera c'est tout d'abord l'impartialité absolue affichée par notre confrère ; mais il déclare qu'au fond ce qui ne lui paraît pas démontré c'est la nécessité d'un lycée de filles à Nancy.

Qui le contredirait sur ce point ? qu'y a-t-il en réalité d'absolument nécessaire dans une ville ? On supprimerait la Faculté y compris l'Institut chimique, l'Institut sérothérapique, voire même le lycée de garçons que le soleil n'en continuerait pas moins à luire et l'eau à couler dans la Meurthe. Il est donc visible que notre confrère de la rue Saint-Dizier répond par une raillerie aux adversaires de la proposition votée le 22 avril 1893 par le conseil municipal. Pour mieux l'accentuer, il ajoute :

Mais nous ne saurions croire, avec les destructeurs de l'idée, que cette fondation constituerait un dangereux gaspillage.

Voilà qui est d'autant plus clair que pendant longtemps les opposants n'ont choisi d'autre terrain que celui des finances municipales. Notre confrère, on le voit, leur répond en termes absolument nets. Poursuivons notre citation :

Les partisans de notre lycée exagèrent quand ils affirment que leurs adversaires pactisent avec les cléricaux. En 1893, lors de la première proposition, le plus ardent ennemi de l'institution fut l'ancien rédacteur en chef du Progrès de l'Est, M. Pierson, qui devait mourir l'année suivante et se faire enterrer civilement. Et, parmi les 14 conseillers qui, à la séance du 22 avril 1893, votèrent contre, on trouverait un ancien vénérable (président) de la loge maçonnique.

On voit combien les opinions sont divisées.

Nos lecteurs savent que les partisans du lycée n'ont jamais accusés leurs adversaires de pactiser avec les cléricaux. Pour notre part, du moins, nous nous sommes bornés à déclarer que, si les républicains sont divisés sur la question du lycée de filles, tous les cléricaux et monarchistes lui sont hostiles. Nous avons ajouté, au lendemain d'une affiche suggestive, que maintenant on pouvait juger d'où partaient les coups, dirigés non plus seulement contre le lycée de filles, mais contre l'enseignement laïque en général. Si l'on se rendait un compte exact des dessous, ce n'est pas à la majorité, c'est à l'unanimité que le lycée de filles serait voté par notre conseil municipal, entièrement républicain.

L'Est républicain rappelle qu'un des plus ardents ennemis du lycée de filles fut M. Pierson, ancien rédacteur en chef du Progrès de l'Est. Une ambiguïté involontaire s'est glissée dans le texte de notre confrère. M. Pierson était, en effet, déjà ancien rédacteur en chef lorsqu'il ouvrit une campagne, qui ne rencontra aucun écho dans nos colonnes. Nous ne croyons pas exagérer en ajoutant qu'il ne mourut pas avant d'avoir exprimé à des amis politiques des regrets de cette campagne.

Quant au vote d'un ancien vénérable de la Loge maçonnique, il prouve simplement que cet honorable conseiller ne s'était placé que sur le terrain financier et avait eu uniquement à cœur de sauvegarder les deniers de la Ville ; du reste, la fameuse affiche n'était pas encore alors venue éclairer les esprits.

Il convient d'ajouter que notre confrère a parfaitement compris la valeur d'un grand arguments exposés par les partisans du lycée.

Nous admettons fort bien le raisonnement universitaire qui demande pour Nancy, chef-lieu académique, une maison d'enseignement secondaire de jeunes filles, comme il en existe déjà dans tous les centres de quelque importance.

Nous ne saurions mieux dire. Qu'il nous suffise d'ajouter que Nancy est la seule ville universitaire qui ne possède pas d'enseignement secondaire de jeunes filles. Notre confrère ne l'ignore pas plus que nous, et c'est ce qui rend plus piquante la note qu'il décoche en tapinois aux adversaires du lycée ; il la complète dans le paragraphe suivant :

Mais nous comprenons fort bien aussi la froideur de beaucoup de personnes pour qui, instruction étant un peu synonyme d'émancipation, craignent l'émancipation des filles. D'autant que ce mot de lycée, mal choisi, évoque l'image d'une jeunesse bruyante, aux allures « évaltonnées ».

Tels sont les motifs de notre réserve.

En bon français, les gens qui se déclarent hostiles au lycée le font pour une raison de mots, parce que le mot lycée les effraie ; ils jugent un lycée de filles d'après telle pièce du boulevard comme d'autres jugeraient l'éducation congréganiste d'après les Mousquetaires au couvent. L'Est républicain a été heureusement inspiré en montrant tout le ridicule d'une pareille appréciation.

Pour bien préciser sa pensée, notre confrère écrit :

M. le maire de Nancy a estimé que, le vote de principe ayant été acquis en 1893, quoiqu'à une très faible majorité, on ne pouvait différer plus longtemps de poser au conseil municipal la question de l'emploi des fonds. C'est également l'avis de plusieurs de nos concitoyens, des plus qualifiés en matière publique.

Nous sommes heureux de partager l'avis de nos concitoyens les plus qualifiés en matière publique, comme le constate l'Est républicain, et celui de M. le maire, qui a estimé qu'on ne pouvait différer plus longtemps la question de l'emploi des fonds.

Tous les fonds réservés, en effet, ont été depuis lors votés en faveur des dépenses publiques pour lesquelles ils étaient destinés. Il eût été bizarre qu'une seule exception eût été faite au détriment du lycée. C'est alors que les adversaires de la République auraient été fondés à prétendre que celle-ci avait reculé devant eux. L'Est républicain s'en rend bien compte :

Sans partager cet avis, dit-il, l'Est républicain ne le discute pas, par déférence pour des amis éminents, dont les services rendus au parti républicain et à la ville ne se comptent plus.

Voilà qui est clair. Ceux qui veulent le lycée sont les amis éminents dont les services rendus au parti républicain et à la ville ne se comptent plus. Quels sont les autres ? Demandez-le à la Croix, à l'Espérance, au Journal de la Meurthe, à l'Impartial. Aussi ne pourrions-nous mieux conclure qu'en nous écrivant avec l'Est républicain :